



CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE OCTA

Aruba, 11 avril 2026

DÉCLARATION POLITIQUE

PRÉAMBULE

Le 11 avril 2026, les représentants des pays et territoires d'outre-mer de l'Union européenne (PTOM) se sont réunis à Aruba pour la Conférence ministérielle annuelle de l'OCTA.

Il a été rappelé que cette réunion avait pour objectif de mener des échanges constructifs sur la gouvernance de l'OCTA et sa nouvelle orientation stratégique, ainsi que sur la coopération avec l'UE et les perspectives d'avenir du partenariat avec l'Union européenne, notamment au regard de la décision du Conseil relative à la décision d'association des pays et territoires d'outre-mer, y compris le Groenland (DAOG).

Il a été souligné l'importance de renforcer le partenariat entre les PTOM et l'Union européenne dans un esprit de coopération et d'avantages mutuels, de promouvoir des valeurs partagées et de faire progresser les priorités communes dans divers domaines.

Par cette Déclaration politique, les PTOM :

Gouvernance et coordination stratégique

- Réaffirment la légitimité et l'importance de l'OCTA, en soulignant le rôle clé que l'association peut jouer pour faciliter l'interaction entre les PTOM eux-mêmes, pour l'engagement avec la Commission européenne et établir des liens avec d'autres programmes, tout en exprimant le désir de voir l'OCTA retrouver le niveau d'activité et d'influence qu'elle avait auparavant.
- Réaffirment la nécessité pour l'OCTA de renouveler et d'adapter sa gouvernance aux réalités géopolitiques et institutionnelles en évolution, garantissant ainsi une plus grande transparence, efficacité et autonomie stratégique.
- Confirment leur attachement à la Stratégie mise à jour de l'OCTA du 28 février 2024, qui exprime la volonté des PTOM de contribuer à un monde plus équitable dans lequel leurs intérêts seront dûment pris en compte et intégrés à l'agenda de la communauté internationale, ainsi que leur nouvelle mission, qui est de travailler collectivement en étroite collaboration avec l'Union européenne et les États membres pour le développement durable et la résilience des PTOM par la promotion de la coopération, le renforcement des capacités, la communication et les partenariats, et en tirant parti de la diversité géographique et de la richesse culturelle des pays et territoires d'outre-mer.

Déclaration politique

- Expriment leur volonté de se résoudre à stabiliser la situation financière de l'OCTA en remboursant, dès que les recettes le permettent, le reste de l'ordre de recouvrement 2022 ainsi qu'en explorant des solutions pour augmenter ses revenus dans le but de diversifier ses activités et de couvrir la hausse de ses coûts de fonctionnement.
- Réitèrent leur volonté de continuer à améliorer le fonctionnement de l'OCTA afin d'élargir, dans un avenir proche, ses priorités stratégiques, qui ont été recentrées sur le dialogue stratégique et politique depuis 2024.

Dialogue stratégique et politique et visibilité institutionnelle

- Réaffirment l'ancrage des PTOM en qualité de pays et territoires engagés dans un partenariat d'association (i) fondé sur le droit et le respect des choix institutionnels propres à chaque pays et territoire (ii) et au sein duquel ils contribuent, ensemble et dans une diversité qui leur est propre, à la composante mondiale du partenariat européen.
- Réaffirment que le statut spécifique et la dispersion géographique des PTOM nécessitent un traitement différencié, transversal et géographiquement sensible au sein des politiques de l'UE.
- Appellent à un renforcement de la coordination au sein des services de la Commission, notamment par le biais de l'unité PTOM de la DG INTPA, afin d'assurer la cohérence entre toutes les Directions générales sur les questions touchant les PTOM, notamment les négociations commerciales, l'intégration régionale, le programme « Europe Global Gateway », la recherche et l'innovation, les infrastructures, les ressources minérales, l'énergie, l'éducation, les océans, la pêche, la résilience, la connectivité et les investissements stratégiques.
- Demandent une visibilité interne renforcée du partenariat PTOM-UE dans l'ensemble du système institutionnel de l'UE, y compris la participation conjointe à des événements régionaux et internationaux d'intérêt commun.
- Soulignent l'importance de consolider les mécanismes structurés de dialogue politique et technique, y compris les réunions tripartites et les groupes de travail de partenariat.

Priorités stratégiques d'investissement

- Expriment un engagement fort en faveur de la promotion des opportunités d'investissement stratégiques dans des secteurs clés essentiels à la résilience et au développement durable des PTOM, notamment :
 - **Transition énergétique**, incluant la conversion des déchets en énergie, le déploiement des énergies renouvelables, les systèmes d'énergie propre pour les îles et la sécurité énergétique ;
 - **Protection de l'environnement et biodiversité** ;
 - **Economie bleue et verte** ;
 - **Infrastructures de services publics essentiels**, à redimensionner et à moderniser ;
 - **Connectivité et transport**, englobant la connectivité maritime, aérienne et numérique, l'intégration régionale des infrastructures et la résilience des chaînes d'approvisionnement ;

Déclaration politique

- **La numérisation**, incluant les infrastructures numériques, la cybersécurité, les services publics numériques, les écosystèmes d'innovation et le développement des compétences ;
- **Matières premières essentielles** y compris les ressources minérales ;
- **Sargasses**, cette question doit être reconnue au niveau international, car elle peut entraîner des conséquences désastreuses pour les PTOM des Caraïbes ;
- **Tourisme durable** ;
- Invitent la Commission européenne et les institutions financières concernées à explorer des voies concrètes de financement dans le cadre des instruments existants de l'UE, y compris les initiatives Global Gateway et d'autres mécanismes pertinents, pour soutenir ces priorités.

Coopération régionale et extérieure

- Réaffirment l'importance de l'intégration régionale et de la coopération avec les pays voisins, y compris les états ACP, les régions ultrapériphériques et les organisations régionales.
- Soulignent la nécessité d'une assistance technique renforcée à long terme pour soutenir les efforts d'intégration régionale.
- Encouragent l'engagement continu des PTOM dans les discussions sur le climat, la biodiversité et la gouvernance des océans à l'échelle mondiale, y compris la participation aux processus pertinents des Nations unies.
- Réaffirment l'importance de mécanismes de coopération renforcés entre les PTOM et les partenaires régionaux, dans le but de parvenir à un développement durable et à une véritable diversification économique.
- Confirment leur volonté de poursuivre le dialogue avec les territoires d'outre-mer du Royaume-Uni dans le cadre du protocole d'accord existant entre UKOTA et l'OCTA, en particulier dans le domaine de la coopération régionale.

Coopération financière de l'UE et l'assistance aux PTOM pour 2021-2027

- Demandent des informations régulières sur le montant disponible du fonds non alloué, et du reflux de la Banque européenne d'investissement et les fonds consacrés aux études et aux mesures d'assistance technique.
- Remercent la Commission européenne pour l'organisation en 2025 de formations sur la conception de projets de programmes européens destinées aux parties prenantes des PTOM et demandent que cette initiative, financée par la DAOG actuelle, soit renouvelée en 2026 et 2027.
- Accueillent la signature du futur programme dédié à la culture.
- Remercent la Commission européenne du recrutement, par une assistance technique, d'un expert technique en dialogue stratégique et politique et réaffirment la nécessité de renouveler ce contrat d'expert pour 2026-2027.

Partenariat et coopération dans le cadre financier pluriannuel et de la DAOG 2028-2034

Déclaration politique

- Réaffirment leur engagement à renforcer et à moderniser le partenariat PTOM-UE dans le contexte du prochain cadre financier pluriannuel 2028-2034, en veillant à ce que la coopération avec les PTOM se reflète dans un cadre cohérent, ambitieux et doté de ressources suffisantes.
- Affirment leur engagement pour le Comité exécutif de participer à un groupe de travail technique dédié, en étroite coopération avec la Commission européenne et les États membres, afin de :
 - Garantir une compréhension adéquate, partagée et détaillée de toute modification proposée affectant le cadre du partenariat PTOM-UE ;
 - Analyser leurs implications juridiques, financières et stratégiques ;
 - Faire un rapport aux PTOM avec des éléments analytiques consolidés et des options structurées pour un positionnement conjoint éventuel ;
 - Formuler des recommandations permettant une orientation politique éclairée et une prise de décision collective.
- Confie au Comité exécutif, le cas échéant, la responsabilité de transmettre la Déclaration conjointe des PTOM sur la proposition pour la DAOG 2028-2034, ainsi que les positions communes convenues au Parlement européen et aux autres institutions pertinentes de l'UE, garantissant ainsi une meilleure visibilité politique et un suivi institutionnel.

Référence

Cette Déclaration sera désignée sous le nom de « Déclaration politique de la Conférence ministérielle de l'OCTA 2026 ».

Signé à Aruba, ce 11 avril 2026



Pour la délégation d'**Aruba**
L'honorable M.G. (Mike) Eman
Premier Ministre d'Aruba



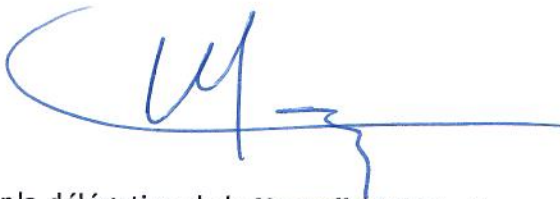
Pour la délégation de **Bonaire**
L'honorable John Soliano
Gouverneur de l'entité publique de Bonaire



Pour la délégation de **Curaçao**
L'honorable Tyron Boekhoudt
Ministre de la Santé, de l'Environnement et de la Nature



Pour la délégation du **Groenland**
L'honorable Peter Borg
Ministre de la Pêche, de la Chasse, de l'Agriculture et de l'Autosuffisance



Pour la délégation de la **Nouvelle-Calédonie**
L'honorable Alcide Ponga
Président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie



Pour la délégation de la **Polynésie française**
Pour M. Bruno Peucellier
Conseiller du Président de la Polynésie française pour les relations internationales, européennes et du Pacifique.

Déclaration politique



Pour la délégation de **Saba**
M. Evinton Heyliger
Commissaire de l'entité publique de Saba



Pour la délégation de **Saint-Barthélemy**
L'honorable Xavier Lédée
Président de la Collectivité de Saint-Barthélemy



Pour la délégation de **Saint-Eustache**
M. Reuben Merkman
Commissaire de l'entité publique de Saint-Eustache



Pour la délégation de **Saint-Pierre et Miquelon**
L'honorable Bernard Briand
Président du Conseil Territorial de Saint-Pierre et Miquelon



Déclaration politique

Pour la délégation de **Sint Maarten**
L'honorable Drs. Gracita Arrindell
Ministre plénipotentiaire de Sint Maarten

Pour la délégation des **Terres australes et antarctiques françaises**
M. Mikaël Quimbert
Préfet, administrateur supérieur des Terres australes et antarctiques françaises

Pour la délégation de **Wallis et Futuna**
L'honorable Munipoese Muliaka'aka
Président de l'Assemblée territoriale de Wallis et Futuna